



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle Environnement et Procédures Publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de la commune de Gazost

Le public est informé que, par arrêté préfectoral de ce jour, une enquête publique portant sur la révision du plan de prévention « multirisques », prescrit sur la commune de Gazost, est ouverte, **durant 31 jours consécutifs, du mardi 19 novembre 2019, 9 heures, au jeudi 19 décembre 2019 jusqu'à 19 heures inclus.**

Toute information sur ce dossier pourra être demandée auprès de la Direction Départementale des Territoires - Bureau des Risques Naturels et Technologiques - 3 rue Lordat – 65013 Tarbes cedex - contact : Xavier ROGER - Tél. 05.62.51.41.83 – roger.xavier@hautes-pyrenees.gouv.fr

M. Jean-Claude LASSARRETTE, retraité de GRDF, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le tribunal administratif de Pau.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête, composé notamment des pièces réglementaires, de la décision de l'autorité environnementale et des avis des organismes consultés :

- en version papier, en mairie de Gazost, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- en version dématérialisée :
 - * sur un poste informatique en libre accès à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost, les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h, les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h30 ; ;
 - * sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/enquetes-publiques-programmees-ou-en-cours-r1337.html>

Les observations et propositions relatives au projet pourront, pendant toute la durée de l'enquête ci-dessus indiquée, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de Gazost,
- envoyées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête fixé à la mairie de Gazost (Mairie – 65100 GAZOST)
- transmises par courriel à ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr en inscrivant en objet du courriel « observations enquête PPR Gazost ». Les pièces éventuellement jointes aux messages ne pourront pas excéder 5 Mo.

Les courriers et documents déposés en mairie seront annexés au registre d'enquête dès réception. Les observations émises par courriel seront annexées au registre de la mairie siège d'enquête et consultables sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse précitée.

Toutes observations, tous courriers ou courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête, soit 19 heures le **jeudi 19 décembre 2019**, ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

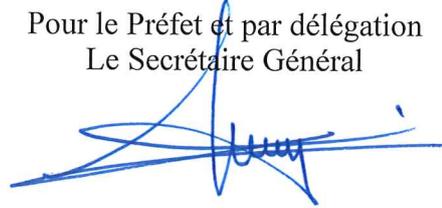
Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences organisées à la mairie de Gazost, le **mardi 19 novembre 2019 de 9 h à 11 h ainsi que les jeudis 28 novembre 2019 de 17 h à 19 h et 19 décembre du 17 h à 19 h,**

Dans les 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées sur le projet de plan. Toute personne pourra en demander communication, à ses frais à la Préfecture (à l'adresse précitée) et en prendre connaissance, pendant un an, en mairie de Gazost, à la Direction Départementale des Territoires et sur le site internet des services de l'Etat (<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/historique-des-enquetes-cloturees-r126.html>).

A l'issue de la procédure, le Préfet des Hautes-Pyrénées prendra la décision d'approuver ou pas le nouveau Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) de la commune de Gazost.

Tarbes, le **- 8 OCT. 2019**

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Bouju', written over the text 'Le Secrétaire Général'.

Samuel BOUJU